

# Cafe'IN

## CAFÉS SCIENTIFIQUES

DES DÉBATS OUVERTS  
AU PUBLIC

**unine**  
UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

[www.unine.ch/cafescientifique](http://www.unine.ch/cafescientifique)

## PROGRAMME 2022

Un mercredi par mois (sauf exception)  
de 18h à 19h30

### Avertissement

*En fonction de la situation sanitaire du moment, chaque discussion aura lieu soit en présentiel dans une salle de l'Université, soit en direct par visioconférence. Se renseigner avant toute séance sur [www.unine.ch/cafescientifique](http://www.unine.ch/cafescientifique)*

**Mercredi 26 janvier**

### FAUT-IL CORRIGER L'ORTHOGRAPHE ?

Au printemps 2021, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) se propose d'appliquer une rectification de l'orthographe, à but explicite d'intégration et d'égalité sociale. L'intention est louable, les moyens discutables. On est en droit de se demander s'il est opportun pour une région aussi marginale que la Suisse romande de prendre des dispositions en la matière différentes du reste de la francophonie. Ou alors ne serait-ce pas l'occasion de s'affranchir de toutes les règles de grammaire, phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales, pour aboutir à un ou des dialectes romands, à l'instar de nos voisins alémaniques ? Finalement, ne serait-il pas préférable de travailler en profondeur sur l'obsession de certains milieux qui voient dans la correction orthographique l'équivalent du saint Graal ?

**Mercredi 23 février**

### OÙ SONT LES TOP MANAGERS AU FÉMININ ?

Si les femmes font partie de la population active d'aujourd'hui, leur progression vers les postes de direction est bien lente malgré un niveau d'éducation au moins égal à celui des hommes. Le manque d'infrastructures de garde d'enfants abordables est souvent évoqué comme un des obstacles majeurs expliquant ce déséquilibre. Mais quels rôles jouent la culture et les traditions dans cette situation ? En Suisse alémanique, la notion de « Rabenmutter » (mère corbeau), terme péjoratif désignant une mère qui laisse ses enfants à la crèche pour poursuivre sa carrière professionnelle, constitue-t-elle un élément d'explication ? Ce débat vise à comprendre pourquoi la Suisse, un pays moderne et cité souvent en exemple en matière d'innovation, accuse autant de retard par rapport aux autres nations lorsqu'il s'agit d'intégrer les femmes aux plus hauts niveaux du management, des équipes de direction et des conseils d'administration.

**Mercredi 23 mars**

### PETITS ARRANGEMENTS ENTRE ATHLÈTES

En compétition, les manipulations sportives consistant à laisser passer un adversaire existent, comme dans le cas de deux pilotes automobiles courant pour la même écurie. Ou celui de deux équipes en phase de poule qui cherchent un match nul, synonyme de qualification pour les deux parties. Est-ce normal, immoral ou criminel ? Que penser encore de ces deux sauteurs qui, aux Jeux olympiques de 2021, échouent à la même hauteur de barre, et qui refusent un saut supplémentaire pour tenter de départager leur médaille d'or ? Se comportent-ils en tricheurs ou leur ex aequo est-il habité par l'esprit olympique ? Ces actes tombent-ils sous le coup de la Convention européenne dite de Macolin sur la manipulation de compétitions sportives ? Ou ne s'agit-il que d'événements ordinaires par lesquels quelques athlètes profitent de règles du jeu défaillantes permettant ce genre de comportements ?

**Mercredi 27 avril**

### ET SI LE ROBINET NE COULAIT PLUS ?

Sécheresses, tempêtes, inondations, montée du niveau de la mer et des océans... Le monde entier observe les premiers effets des changements climatiques provoqués par la surchauffe des activités humaines. Et prend peu à peu conscience de ce à quoi pourrait ressembler notre planète si l'eau cessait d'être notre alliée au quotidien. Comment mieux gérer l'approvisionnement et le retraitement de l'eau, autrement dit, faire en sorte que la gestion du cycle de l'eau soit plus durable et respectueuse de l'environnement ? C'est l'un des grands défis que les villes, en Suisse, en Europe et dans le monde, doivent prendre à bras le corps dès aujourd'hui. Un débat qui s'inscrit dans la Semaine de l'Europe 2022 qui a lieu ce printemps à Neuchâtel, sur la thématique des villes et de l'eau.

**Mercredi 25 mai**

### MOBILITÉ DOUCE ET RISQUE DE DÉRAPAGES !

A pied, à vélo, à trottinette, en skateboard : les moyens de déplacement écologiques se multiplient, surtout en milieu urbain. Si ces tendances doivent être saluées pour le bien de la planète, elles posent la question de la cohabitation entre ces différents modes de circulation légers. L'interdiction partielle de circuler à vélo dans la zone piétonne de Neuchâtel édictée en 2021 a rapidement fait réagir les adeptes de la petite reine. Est-il vraiment plus dangereux de se déplacer à pied en compagnie de bicyclettes, des trottinettes ou de personnes en skateboard dans une même rue ? La hausse supposée d'accidents est-elle confirmée par des statistiques ? Doit-on expressément développer des voies séparées pour chaque type de mobilité ? Ne peut-on pas simplement faire preuve d'un peu d'égards pour autrui ?

**Mercredi 28 septembre**

### LE FLOU JURIDIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ

La vulnérabilité est une notion couramment utilisée dans le droit, mais presque jamais définie. La crise sanitaire de la Covid-19 l'emploie pour désigner des personnes présentant un risque accru de tomber gravement malade. Or, cette définition limitée n'a pas permis d'inclure dans l'arsenal des mesures de protection certaines catégories de « personnes vulnérables », telles que les enfants qui sont également affectés dans leur quotidien par la pandémie, révélant ainsi des lacunes dans nos systèmes d'assistance aux gens en crise. Qui dès lors est vulnérable et dans quel contexte ? Une personne âgée, une personne sans domicile fixe, une victime de cyberharcèlement ou encore une travailleuse du sexe ? La vulnérabilité est-elle stigmatisante ou, au contraire, garantit-elle une meilleure protection par le droit ? En tous les cas, la notion mérite d'être repensée au niveau juridique.

**Mercredi 26 octobre**

### L'IMMIGRATION, UN PLUS POUR L'ÉCONOMIE ?

Venues péniblement de zones de conflits, des foules fuyant la guerre ou la misère espèrent des jours meilleurs sur d'autres continents. Loin de l'image misérabiliste qu'inspirent ces exodes, une étude du Fonds monétaire international (FMI) révèle que l'immigration améliore la croissance économique et la productivité des pays d'accueil. Selon ces économistes, « une augmentation du pourcentage de l'afflux d'immigrant-e-s d'un point par rapport au total de la population active augmente la production d'environ 1 % à la cinquième année ». Cette tendance se vérifie-t-elle en Suisse ? Est-il plus facile pour quelqu'un maîtrisant un métier bien défini et apprécié d'obtenir asile, sachant que, plus près de nous, s'installent désormais en Suisse des universitaires qualifié-e-s (médecins, informaticien-ne-s, scientifiques) en provenance de France, d'Allemagne, du Portugal ou de l'Italie ?

**Mercredi 23 novembre**

### QUI DOIT VEILLER À L'INTÉGRITÉ CORPORELLE DES ENFANTS ?

D'une simple envie de se tatouer au besoin de changer de sexe : jusqu'à quel point les enfants peuvent-ils décider de modifier leur corps ? Refuser un piercing à sa progéniture, est-ce condamnable ou salutaire ? Répondre à de tels désirs peut être une source de regret que l'enfant, une fois devenu adulte, pourrait bien reprocher aux parents. A l'inverse, pour des bébés dont le genre n'est pas clairement défini à la naissance, est-ce aux médecins ou aux parents de décider s'il y a lieu d'en assigner un en pratiquant une opération chirurgicale ? N'est-ce pas une décision qui peut attendre ? Et qu'en est-il des opérations génitales à caractère rituel et des circonstances dans lesquelles elles se pratiquent ? Si les mutilations féminines clairement douloureuses et dégradantes sont interdites en Suisse, pourquoi tolère-t-on la circoncision de jeunes garçons ou de bébés ?